

MÉTIERS & ACCOMPAGNEMENT

Écosystème local de reconversion

Aussi écrit : écosystème local de reconversion - écosystème de la reconversion - écosystème territorial de la formation - acteurs locaux de la reconversion - écosystème local de la formation professionnelle - écosystème formation-emploi territorial

DÉFINITION

Ensemble des acteurs d'un territoire - organismes de formation, Transitions Pro, France Travail, Région, entreprises et associations - dont les rôles se coordonnent pour construire, financer et sécuriser les parcours de reconversion des adultes. Chacun intervient à une étape précise (orientation, financement, formation, retour à l'emploi) sans se substituer aux autres. La qualité d'un parcours dépend autant de cette coordination que de la motivation de la personne.

Changer de métier ne se joue jamais face à un guichet unique. Sur un territoire, plusieurs acteurs se partagent des rôles précis - cadre réglementaire, financement, orientation, mise en oeuvre pédagogique. La solidité d'un parcours de reconversion tient autant à la manière dont ces rôles s'articulent qu'à la détermination de la personne qui change de métier. Savoir qui fait quoi, c'est déjà gagner du temps.

Qui fait quoi dans ce réseau d'acteurs

France compétences retient le terme d'écosystème de la formation professionnelle : un ensemble d'acteurs dont aucun ne couvre seul l'ensemble du parcours.

Régions

- Rôle principal : Pilotent l'offre de formation et l'orientation depuis la loi du 5 mars 2014
- Ce qu'il ne couvre pas : Ne gèrent pas les droits individuels de formation

France Travail

- Rôle principal : Accompagne et finance les parcours des demandeurs d'emploi
- Ce qu'il ne couvre pas : Ne couvre pas les salariés en poste

OPCO (onze au total)

- Rôle principal : Financent la formation des salariés, chacun sur sa branche professionnelle
- Ce qu'il ne couvre pas : N'interviennent pas hors branche ni sur les demandeurs d'emploi

Transitions Pro

- Rôle principal : Instruit et finance les projets de transition professionnelle
- Ce qu'il ne couvre pas : Ne délivre pas elle-même la formation

Organismes de formation

- Rôle principal : Conçoivent et délivrent le parcours pédagogique
- Ce qu'il ne couvre pas : Ne décident pas du financement du parcours

Une répartition par étape, pas par hasard

L'État fixe le cadre réglementaire de la formation professionnelle. Depuis la loi du 5 mars 2014, ce sont les Régions qui pilotent l'offre de formation et l'orientation sur leur territoire. France Travail accompagne et finance les demandeurs d'emploi. Les onze OPCO financent, chacun sur leur branche, la formation des salariés en poste. Les associations Transitions Pro instruisent les projets de transition professionnelle, et les organismes de formation délivrent enfin le parcours.

Cette répartition n'est pas un exercice théorique. Elle détermine à quelle porte frapper, et à quel moment. Un salarié en poste ne relève pas du même interlocuteur qu'un demandeur d'emploi. Un projet certifiant ne se

finance pas comme une remise à niveau. Le conseil en évolution professionnelle ou le conseiller en insertion professionnelle sert précisément à s'orienter dans ce maillage. Une structure régionale comme un CARIF-OREF coordonne, de son côté, l'information entre orientation, formation et emploi.

Pourquoi l'échelon local change la donne

Un bassin d'emploi a ses propres tensions de recrutement, ses entreprises, ses filières. La relation entre formation et emploi se joue d'abord sur le territoire. Elle suppose une coordination réelle entre les acteurs, pas une simple juxtaposition de guichets qui ignorent ce que fait le voisin.

Un parcours de reconversion solide aligne trois choses : un projet clarifié, un financement mobilisable, un débouché réel sur le bassin d'emploi local. Retirez l'une des trois, et le parcours se fragilise, même si les deux autres sont réunies.

Deux situations concrètes

Un salarié qui sent son métier s'éroder

Un homme de 42 ans, technicien dans une entreprise industrielle, sent que son poste va se réduire dans les années qui viennent. Il se tourne d'abord vers France Travail, par réflexe : c'est le nom qu'il connaît. Mais il est salarié en poste, ce n'est pas le bon interlocuteur pour financer un projet de transition. Ce sont les Transitions Pro qui instruisent ce type de dossier. C'est là que son projet doit être déposé, pas ailleurs.

Une personne inscrite à France Travail sans projet stabilisé

Une femme de 39 ans, en recherche d'emploi depuis plusieurs mois, veut se former mais hésite encore sur le métier. Elle demande un financement avant d'avoir clarifié son projet. Le dossier revient sans suite : aucun financeur n'instruit une demande sans objectif précis. Un passage par le conseil en évolution professionnelle, avant toute démarche de financement, lui aurait fait gagner du temps.

Les erreurs fréquentes

- Frapper à la porte de France Travail en étant salarié en poste, alors que ce sont les Transitions Pro qui instruisent ce type de projet.
- Demander un financement avant d'avoir clarifié le projet professionnel : un dossier sans objectif précis ne trouve pas de financeur.
- Viser un métier sans vérifier s'il existe un débouché réel sur le bassin d'emploi local.
- Confondre l'organisme qui finance avec celui qui forme, et attendre d'un OPCO qu'il délivre lui-même la formation.
- Ignorer les interlocuteurs qui existent justement pour éclaircir qui fait quoi : un CARIF-OREF régional, un conseil en évolution professionnelle.

Pour votre reconversion

- Clarifier votre projet avec un diagnostic
- Comprendre le financement d'une reconversion
- Devenir conseiller en insertion professionnelle
- La fiche Transitions Pro
- Le rôle d'un CARIF-OREF

À RETENIR

- Cinq familles d'acteurs se partagent le parcours de reconversion sur un territoire : l'État fixe le cadre, les Régions pilotent l'offre et l'orientation, France Travail et les onze OPCO financent, Transitions Pro instruit les projets de transition, les organismes de formation délivrent le parcours.
-

Le bon interlocuteur dépend du statut de la personne : un salarié en poste relève de Transitions Pro pour financer une transition professionnelle, un demandeur d'emploi relève de France Travail.

- Un parcours de reconversion solide aligne trois éléments : un projet clarifié, un financement mobilisable, un débouché réel sur le bassin d'emploi local.
- Un CARIF-OREF régional et le conseil en évolution professionnelle existent pour orienter dans ce réseau d'acteurs, avant toute démarche de financement.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- France compétences - "Comprendre l'écosystème" (présentation des acteurs de la formation professionnelle : établissements de formation, entreprises, pouvoirs publics, organismes paritaires, organisations professionnelles) <https://www.francecompetences.fr/comprendre-lecosysteme/> (consulté 2026-07-11)
- France compétences - "Qui fait quoi ?" (rôles respectifs de l'État, des Régions, des 11 OPCO, des branches professionnelles, des associations Transitions Pro, des organismes de formation et des entreprises) <https://www.francecompetences.fr/comprendre-lecosysteme/la-formation-professionnelle/qui-fait-quoi/> (consulté 2026-07-11)
- Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine - CARIF-OREF régional, agence créée par la Région Nouvelle-Aquitaine avec l'État et les partenaires socio-économiques, hub territorial d'information/coordination des acteurs de l'orientation, la formation et l'emploi <https://pro.cap-metiers.fr/> (consulté 2026-07-11)

ACADÉMIQUES

- Céreq - "Point sur : La relation formation-emploi dans les territoires" (Françoise Kogut-Kubiak, 9 mars 2021) - rôle des Régions depuis la loi du 5 mars 2014, nécessaire coordination entre acteurs territoriaux de la formation et de l'emploi <https://www.cereq.fr/point-sur-la-relation-formation-emploi-dans-les-territoires> (consulté 2026-07-11)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à l'IFPA Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/ecosysteme-local-reconversion
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF